

Budget 2015 : Explication de vote de Franck Delattre pour le groupe écologiste

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons toutes et tous pu au cours de cette semaine rappelé le caractère exceptionnel de ce budget 2015, dernier de la mandature mais aussi et surtout dernier de notre collectivité sous sa forme actuelle.

Il a été souligné hier après-midi qu'il est rare pour des élus de vivre une situation telle que la nôtre, à savoir la disparition dans sa forme actuelle de la collectivité où nous sommes élus et la création d'une Nouvelle Région à laquelle nous participons.

Cette situation a donné à cette semaine budgétaire un relief allant au-delà du simple vote du budget 2015 de notre collectivité, l'approche des prochaines élections qu'elles soient départementales ou régionales accentuant ce phénomène.

Cependant, c'est bien le budget 2015 de la région Picardie qui nous réunit aujourd'hui et la suite de mon intervention y sera consacrée.

En 2015 donc, le budget régional sera comme nous l'avons vu marqué par une **modération des dépenses de fonctionnement**,

mais aussi par des **recettes atones**, avec une **baisse des ressources régionales de 4% par rapport à 2014** et notamment une **baisse de près de 15 millions d'euros de dotations de l'Etat**, soit près de 10% de baisse soulignée hier lors du rendu de la Commission 4.

Ceci ne nous empêche pas de préserver un **niveau d'investissement élevé** et un **moindre recourt à l'emprunt**. Ce choix politique d'investissement raisonné est à la fois salubre et bienvenu dans un contexte économique et social particulièrement dégradé.

Ce contexte, c'est celui d'une crise économique qui s'éternise, d'un taux de chômage toujours trop élevé, d'emplois précaires et souvent à temps partiel imposé.

Pour nous tout cela marque la faillite d'un système productiviste arrivé en bout de course et appelant à **une transition écologique et solidaire**.

La **solidarité**, c'est justement le marqueur de nos actions pour 2015.

Solidarité avec les **publics bénéficiaires des dispositifs régionaux de formation** telles que les personnes en recherche d'emploi, les personnes détenues, les personnes illettrées ou encore les personnes handicapées.

Solidarité avec les lycéens et étudiants par la création du **Service Public Régional de l'Orientation** ou encore la mise en place du **plan d'actions 2015** du Plan éducatif régional global pour la **réussite éducative**.

Solidarité avec nos **partenaires béninois, nigériens et malgaches** dans le cadre de la poursuite de nos programmes de **coopération décentralisée**, dont j'ai eu l'occasion de vous parler hier en tant que Président de la commission 2.

Une solidarité qui doit nécessairement s'inscrire dans le cadre d'une transition écologique de notre économie et de nos territoires.

Cela passe en 2015 par le développement du **Service Public de l'Efficacité Energétique**, encore expérimental sur plusieurs territoires Picards dont le soissonnais ou mon mandat à la communauté d'agglomération me permet de participer à sa mise en place, soulignons que l'objectif régional du SPEE pour cette année sera d'aider **450 ménages picards** à la réhabilitation thermique de leurs logements. Cet objectif ambitieux justifie d'ailleurs l'idée préconisée par le CESER d'une campagne de sensibilisation du grand public autour du SPEE.

Dans ce cadre, j'insiste à chacune de mes interventions sur le caractère exceptionnel en France de cet outil et sur la chance pour le territoire, ses artisans et ses habitants de pouvoir mettre en œuvre un tel levier de financement et donc de chiffre d'affaire à venir pour ses activités non délocalisables. Dans le cadre des OPAH, un euro de subvention génère cinq euros de travaux, on peut espérer un rapport pour le SPEE.

Cela passe aussi par l'accompagnement financier accordé par la région aux bailleurs sociaux dans leur lutte contre la précarité énergétique des logements qu'ils ont en charge, cette lutte concerne la rénovation thermique de 20 % du parc locatif social.

Rappelons qu'une étude menée en 2009 et 2010 sur le parc social en Picardie a chiffré à près de 22 000 le nombre de logements sociaux concernés. Ces passoires énergétiques sont des aberrations écologiques car elles donnent corps à l'expression chauffer les rues et sont aussi des aberrations budgétaires pour des ménages aux ressources modestes.

Cette transition écologique et solidaire passe également en 2015 par la **structuration de la filière bois énergie** qui doit notamment permettre de développer des débouchés locaux par exemple dans le

domaine de la construction. Nous commençons à avoir des retours d'expérience des différentes chaufferies bois implantées grâce au soutien de la région lors des années précédentes, utilisons ces acquis afin d'améliorer ce qui peut l'être et ainsi faire tomber les dernières réticences encore présentes sur certains territoires.

Le **Schéma Régional de Cohérence Ecologique** qui sera signé au second semestre 2015 participe aussi de cette transition, tout comme l'action régionale renforcée pour une **agriculture picarde modernisée et durable** grâce notamment au fait que notre région devient en 2015 **l'autorité de gestion des Fonds européens FSE/FEADER/et autres** pour la période 2014-2020. *Comme lors de mes propos de lundi en ouverture de cette session budgétaire, le groupe écologiste exprime à nouveau l'impérieuse nécessité de mettre en place les moyens humains nécessaires à une parfaite gestion de ces différents fonds chronophages en terme de suivi et de contrôle.*

Le **soutien continu au TER** et les **travaux de rénovation** dans le cadre de la convention courant jusqu'en 2018, le maintien des **Picardie Pass Mobilité** ou encore la révision de la **Garantie TER Picardie** seront également des éléments essentiels à cette transition écologique.

En revanche, laissez-moi vous rappeler que le grand projet que nous jugeons inutile et dispendieux que constitue le **canal Seine Nord Europe** ne participera pas à cette transition écologique. Alors que le dossier technique de cet investissement pharaonique sera remis à la Commission Européenne d'ici février 2015, nos partenaires du Conseil Régional d'Île-de-France n'ont toujours pas délibéré sur ce projet dont le coût élevé et l'impact très limité sur l'emploi et le transport des marchandises ne cesse de nous interroger pour ne pas dire nous conforter dans le rejet que nous avons le concernant.

Enfin, l'appui au développement et à la structuration du secteur de **l'Economie Sociale et Solidaire** et notamment aux acteurs de l'innovation sociale s'inscrit là encore pleinement dans cette transition écologique et solidaire.

Les élus du groupe écologiste voteront donc ce dernier budget du Conseil Régional de Picardie avant la fusion avec le Nord Pas de Calais.

Je vous remercie.